Etablissement d’Enseignement Supérieur Privé

Programme de la formation de Professeur des Ecoles Concours externe

2ème année

1. PREREQUIS :

Avoir réussi du concours du CRPE

1. OBJECTIFS OPERATIONNELS :
* Valider le titre Professeur des Ecoles par une année de stage qui débouchera sur la titularisation
* Préparer le Mémoire pour la validation du Master 2-MEEF si vous êtes titulaire d’une licence, du Master 1 ou d’un autre Master
* Préparer un écrit réflexif de 4 à 5 pages sur sa pratique pour les candidat(e)s
1. DUREE :

La formation est dispensée sur une année scolaire (de septembre à juin).

1. MODALITES D’ACCES :

Demande d’inscription au Campus FSJU pour l’après concours :

* En alternance deux jours et demi, deux jours en formation en présentiel à l’Institut et une demi-journée à l’INSPE
* Si le lauréat a déjà enseigné plus de 18 mois, dans des classes sous contrat, ce dernier bénéficiera de 84 heures de formation en distanciel répartie sur une année scolaire
1. DELAIS D’ACCES :

Dès la réussite du concours en vue d’une entrée en formation en septembre suivant

1. TARIF/COUT :

Les frais d’inscriptions s’élèvent à hauteur de 400 euros (réglables en plusieurs fois) avec possibilité de prise en charge par un organisme, sous réserve d’acceptation.

1. CONTACT :

Pour tout renseignement veuillez contacter Béatrice Aïache par mail à l’adresse

suivante :b.aiache@campusfsju.org ou bien par téléphone au 01.42.03.97.51.

Etablissement d’Enseignement Supérieur Privé

1. METHODES MOBILISEES :
	* Apports théoriques
	* Mises en situation
	* Echanges

9.MODALITES D’EVALUATION :

Evaluation des acquis par la réussite au concours en première année et par des visites de classe la seconde année de formation.

10.ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES :

Si vous êtes en situation de handicap, merci de bien vouloir contacter notre référent handicap à: h.zrihen@campusfsju.org, pour étudier la possibilité de mettre en place un accompagnement qui corresponde à vos besoins.